## Evêché de Sherbrooke, 1 mars 1920

Cher Monsieur,

Je suis heureux d'ajouter mon humble approbation à celle autrement importante que l'Eminentissime Cardinal Bégin a bien voulu donner à l'impression et à la diffusion de la brochurette que

vous me soumettez: "Manuel des Franc-Catholiques".

"Le Ralliement catholique et français en Amérique" fait oeuvre patriotique aussi bien que religieuse dans son entreprise de "réaction antimaçonnique." Que le Sacré-Coeur, sous l'égide duquel il a placé cette entreprise, rende de plus en plus forte, de plus en plus infrangible la "Ligue Nationale" en formation "contre les sectes secrètes condamnées."

J'ai bien le plaisir et l'honneur de me dire, cher Monsieur,

votre tout dévoué en Jésus et Marie Immaçulée.

† Paul, Ev. de Sherbrooke.

## Le Pas, Man., 28 mars 1920.

Cher Monsieur.

J'ai bien reçu en son temps votre feuille indiquant le rôle du "Ralliement catholique et français en Amérique." J'ai également reçu le "Manuel des Franc-Catholiques." Mais de longues absences m'ont empêché d'en accuser réception plus tôt.

J'ai lu le tout avec le plus vif intérêt et la plus entière satisfaction. Votre oeuvre est excellente. Elle vient à propos, car il est plus que jamais nécessaire de nous rallier sur un terrain franchement catholique pour ne pas nous laisser emporter par le

courant funeste des sans-Dieu.

Je salue avec plaisir votre Ligue nationale du Sacré-Coeur contre les sectes condamnées. Cette ligue aurait dû exister depuis longtemps. Il sera difficile de détruire l'empire que les sectes secrètes ont pris en notre beau Canada. Mais vaut mieux tard que jamais.

Je vous souhaite plein succès. Comptez sur le secours de mes

prières et d'une bénédiction des plus sincères.

Bien vôtre dans le Sacré-Coeur,

† Ovide, O. M. I. Vic. Ap. du Keewatin.

## Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, le 16 avril 1920

Cher Monsieur,

Je viens de lire votre circulaire et le "Manuel des Franc-Catholiques." Le titre de l'association est heureux et bien choisi, me semble-t-il, par opposition à celui de Franc-Maçons qu'elle se